



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2014/290

Attribution d'une subvention de 3 000 euros à l'Association Quartier Auguste Comte pour l'organisation de l'opération Tapis rouge 2014

Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat

Rapporteur : Mme BOUZERDA Fouziya

SEANCE DU 7 JUILLET 2014

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 11 JUILLET 2014

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2014

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 11 JUILLET 2014

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : M. CUCHERAT Yann

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. HAVARD), Mme PICOT (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BRAILLARD (pouvoir à Mme HOBERT), Mme BERRA (pouvoir à M. BLACHE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2014/290 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 3 000 EUROS A L'ASSOCIATION QUARTIER AUGUSTE COMTE POUR L'ORGANISATION DE L'OPERATION TAPIS ROUGE 2014 (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 24 juin 2014 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association Quartier Auguste Comte, créée en 1986, regroupe une trentaine de commerçants, dans un périmètre situé entre les places Bellecour et Carnot.

Associé à l'art de vivre, le quartier Auguste Comte regroupe plus de cent-cinquante commerces, essentiellement des antiquaires, galeristes, artisans mais aussi décorateurs et créateurs de mode qui donnent à ce quartier une identité forte et particulière.

Chaque année, le premier jeudi d'octobre, l'Association de commerçants organise la soirée "Tapis Rouge", à l'occasion de laquelle un tapis rouge est déployé dans les rues du quartier. Fermée à la circulation à partir de 18h00, la rue Auguste Comte s'ouvre aux visiteurs qui peuvent ainsi (re)découvrir les commerces de la rue. Les commerçants (galeristes, antiquaires, décorateurs, créateurs et designers) reçoivent leurs clients sur invitation, jusque tard dans la soirée.

Cet événement de prestige est inscrit dans les agendas des professionnels mais aussi des passionnés et des curieux, qu'ils soient de Lyon ou d'ailleurs.

Cette année, l'événement fête son 25^e anniversaire. Pour donner plus d'importance à cette édition et résonner avec d'autres événements, l'Association a conclu un partenariat avec le Design Tour : le temps de la soirée, un jeune designer sera mis en scène dans les commerces qui le souhaitent. Par ailleurs, l'Association s'associera pour la première fois aux Toques Blanches qui s'installeront à plusieurs endroits de la rue et proposeront aux visiteurs des plateaux de dégustation à emporter.

Ces partenariats visent à renforcer l'impact de l'événement auprès du public et des commerçants.

Pour mener à bien cette opération, l'Association du quartier Auguste Comte sollicite une subvention auprès de la Ville de Lyon.

La dépense prévisionnelle s'élève à 13 700 € répartie comme suit :

- Association de commerçants Quartier Auguste Comte : 10 700 € ;
- Ville de Lyon : 3 000 € ;

soit une participation de la Ville de Lyon de 22 %.

Vu l'avis du Conseil du 2^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Relations internationales, Economie, Commerce et Artisanat ;

DELIBERE

1. Une subvention de 3 000 euros est allouée à l'Association Quartier Auguste Comte (dont le siège social est situé 39 rue Auguste Comte à Lyon 2^e), pour la réalisation de l'opération Tapis Rouge 2014.

2. La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, sur la ligne de crédit 51977, programme ANIMATIONS, opération VALOCIAL, nature comptable 6574, fonction 94, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

F. BOUZERDA